

ENSEMBLE

Volume 5 | Numéro 4

pour une ville amie des aînés



la parole est à vous !

s'exprimer et améliorer sa qualité de vie



4

Fréquenter sa bibliothèque pour briser l'isolement

Les bons coups de la Bibliothèque Robert-Bourassa d'Outremont

6

Le programme MADA, enjeux et perspective

Définition et informations sur le renouvellement du Plan MADA 2018-2020

9

Le Centre Masson se refait une beauté et devient accessible

Ce que nous savons sur la réfection de ce bâtiment quasi centenaire !

Montréal 


Table de concertation
des aînés de l'île de Montréal

Chères lectrices et chers lecteurs,

Depuis plusieurs années, même si la participation citoyenne est largement utilisée dans notre vocabulaire collectif, elle ne jouit pas encore d'une définition qui fasse consensus.

L'Institut du Nouveau Monde, chef de file dans ce domaine, a construit sa propre définition que nous partageons avec vous aujourd'hui :

« *La participation citoyenne est l'exercice et l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale.* »

La participation publique concerne l'engagement des individus dans des dispositifs formels généralement initiés par des institutions publiques.

La participation sociale fait référence à l'implication des individus dans des activités collectives, comme par exemple faire du bénévolat.

La participation électorale consiste à voter aux élections des divers gouvernements ou à se présenter comme candidat pour un parti.

Il est ici important de distinguer la participation des citoyens individuels de celle des associations organisées. Ces deux formes de participation ont leur importance, si l'on pense qu'un citoyen n'est pas toujours en mesure de faire entendre sa voix. Raison de plus pour que nos organisations soient vigilantes et créatives afin de permettre aux citoyens aînés de prendre la parole et de s'impliquer autant que possible lorsque l'occasion se présente.

Nous avons un grand rôle à jouer dans cet important exercice et soyez assurés que nous soutiendrons vos efforts dans ce sens. La rencontre avec les



représentants des différents partis lors des élections municipales en est un exemple. Et que dire du bel exercice auquel plusieurs organismes aînés montréalais ont participé l'an dernier afin de nous aider à dresser le portrait des citoyens aînés de Montréal !

Vous avez maintenant l'opportunité de donner votre avis sur le futur Plan d'action MADA de la Ville de Montréal. Ne ratez surtout pas l'occasion. Il y a plusieurs façons de vous impliquer, autant sur le plan organisationnel que sur le plan individuel. Toute consultation demande du temps et de l'énergie, c'est le prix à payer pour nous assurer que le plus grand nombre de citoyens sera entendu et aura la possibilité de s'exprimer. Vous trouverez toutes les informations dans les pages suivantes. Quant à nous, à la TCAÎM, soyez assurés que nous participerons pleinement à cette démarche consultative.

Bonne lecture !

Lise Beaudoin

Lise Beaudoin
Présidente du CA de la TCAÎM



À LIRE DANS LES PROCHAINES PAGES

Conférences, cours d'informatique, pilates et danse : toutes ces activités spécialement concoctées pour les personnes âgées à la bibliothèque Robert-Bourassa d'Outremont !

Pour entamer ce premier bulletin de 2018, nous vous parlons de la Bibliothèque Robert-Bourassa située dans l'arrondissement d'Outremont. Fait intéressant, cette institution est la gagnante du prix Bons coups des Bibliothèques de Montréal 2017 parmi l'ensemble des bibliothèques situées dans les 19 arrondissements de la Ville. **Rendez-vous en page 4** pour faire la lecture de l'article Fréquenter sa bibliothèque pour briser l'isolement afin d'en apprendre plus sur l'activité que le personnel de la bibliothèque a spécialement conçu afin de créer un lieu d'échange et de partage pour les aîné.e.s du quartier désirant faire de nouvelles rencontres.

Pour une ville mieux adaptée aux besoins de ses citoyens aînés.

Bien plus que quatre lettres, la démarche MADA est synonyme d'actions locales concrètes contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des aîné.e.s. **Apprenez en plus en page 6** sur les origines de ce plan, la prochaine mouture 2018-2020 ainsi que sur les enjeux qui ont été priorisés par la TCAÎM dans son *Portrait des besoins des citoyens aînés de l'île de Montréal*.

L'accessibilité universelle au centre Masson : un exemple concret d'une réussite portée par un Plan MADA

Si vous êtes impatient de découvrir ce qui se passe depuis quelques mois à l'intérieur du Centre Masson, vous pouvez **lire notre article sur le sujet en page 9**. Nous sommes allés à la source vous dénicher quelques primeurs sur le réaménagement de cette bâtisse quasi centenaire ! De plus, les changements apportés au Centre Masson illustrent concrètement le rôle que peut jouer l'adhésion à un Plan MADA pour un arrondissement montréalais, dans cas-ci, pour Rosemont-La Petite-Patrie.

FRÉQUENTER SA BIBLIOTHÈQUE

pour briser l'isolement



Lorsque des initiatives visant l'amélioration de la qualité de vie des aînés sont récompensées, il est tout naturel d'en faire la promotion, surtout si cela peut en inspirer d'autres. C'est ce qu'on vous propose ici en présentant le projet *Matinée des retraités*, lauréat d'un prix au concours *Bons coups des Bibliothèques de Montréal* de 2017.

Ce concours, qui en est à sa troisième édition, permet à l'ensemble du personnel des bibliothèques de 19 arrondissements de voter pour des initiatives de leurs collègues qui ont été réalisées au cours de l'année précédente.

Pour la catégorie *En bibliothèque*, c'est la Bibliothèque Robert-Bourassa de l'arrondissement d'Outremont qui a remporté la palme avec son projet intitulé *Matinée des retraités*.

Tous les mardis matin, la bibliothèque ouvre ses portes à une vingtaine de retraités qui viennent s'initier à divers ateliers ludiques et récréatifs. Plus d'une quarantaine d'activités différentes ont été animées par le personnel et des intervenants de l'externe. C'est ainsi que la *Matinée des retraités* est devenue un lieu social qui a aidé à briser l'isolement des aînés et à renforcer le sentiment d'appartenance à la bibliothèque.

Permettons-nous de rappeler que les relations sociales ont une influence majeure sur l'état de santé des individus,

jeunes comme moins jeunes. Les personnes isolées ont donc un risque accru d'être malades et à Montréal, c'est 8% des aînés qui rapportent avoir moins de deux amis ou membres de la famille proches d'eux. (Source: DRSP Mtl, 2017)

« L'idée d'organiser la *Matinée des retraités* m'est venue alors que j'étais bibliothécaire de référence. À ce moment, des aînés qui fréquentaient la bibliothèque me demandaient s'il m'était possible de les aider à rédiger des courriels, voire, plus simplement, à utiliser la souris d'ordinateur. »

Christiane St-Onge, chef de section

« Ce n'est pas donné à tout le monde d'utiliser un ordinateur. C'est tout un apprentissage. Elles ont fait des bonds de géants ! »

Gisel Villalobos, bibliothécaire

« C'est pour briser l'isolement social et pour leur permettre d'avoir une bonne estime d'eux-mêmes qu'on a réalisé ce projet. »

Christiane St-Onge, chef de section



Au programme de ces *Matinées*, une multitude d'activités et si on retient d'abord les séances d'initiation à l'informatique, il y avait bien plus. En effet, à chaque semaine, les participants avaient l'opportunité de participer à des activités différentes : discussion en anglais avec l'école de langue Lingo, jeux de société, conférences sur divers sujets, atelier d'initiation à la danse ou au pilates et plus encore !

Ainsi, si l'objectif premier de ce projet était de contribuer à briser l'isolement des aînés, la réalisation de ce dernier a aussi permis le développement et la création de partenariats avec des organismes du milieu. La Bibliothèque a d'ailleurs pu compter sur un coup de main de la Table de concertation des aînés d'Outremont qui, par sa connaissance des intervenants du milieu, a facilité la promotion et la diffusion du projet.

En somme, le projet a été accueilli très favorablement par les participants qui, en plus d'y acquérir de nouvelles connaissances et d'y faire de nouvelles rencontres, y ont vu l'expression d'une attention toute

particulière à leur égard. C'est le cas de Boccioli Cojot, participante :

« J'ai appris qu'il y avait une matinée des aînés les mardis et ça permettait de se retrouver régulièrement à un moment où la bibliothèque n'était ouverte que pour nous. Voilà un petit privilège de l'âge ! »

Pour la suite, espérons que ce projet aura inspiré d'autres bibliothèques montréalaises à offrir une programmation qui s'adresse tout particulièrement aux aînés. Et qui sait, peut-être que lors de l'édition 2018 du concours *Bons coups des Bibliothèques de Montréal*, un autre projet dédié aux aînés saura se démarquer !

LE PROGRAMME MADA, ENJEUX ET PERSPECTIVE



Une Municipalité Amie des Aînés (MADA) qu'est-ce que c'est ?

Définition du Ministère de la Famille du Québec :

Une municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité ou une municipalité régionale de comté (MRC) qui :

- > met un frein à l'âgisme ;
- > sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- > agit de façon globale et intégrée ;
- > favorise la participation des aînés ;
- > s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Le saviez-vous ?

MADA s'inspire du Programme de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour un environnement favorable aux aînés. Ce programme est « une initiative internationale visant à s'atteler aux facteurs environnementaux et sociaux qui aident à vieillir en restant actif et en bonne santé. Il favorise la solidarité des villes et des communautés envers les personnes âgées en prenant en compte leurs besoins selon une grille de huit éléments: l'environnement bâti, le transport, le logement, la participation

sociale, le respect et l'inclusion sociale, la participation civique et l'emploi, la communication ainsi que l'appui communautaire et les services de santé ».

« De plus en plus de villes et de communautés dans le monde s'efforcent de mieux répondre aux besoins de leurs résidents âgés. Le Réseau mondial OMS des villes et des communautés amies des aînés a été mis sur pied dans le but de favoriser l'échange de données d'expérience et l'enseignement mutuel entre les villes et les communautés du monde entier. Avec ce réseau, l'OMS propose une tribune mondiale pour l'échange

d'informations et le soutien mutuel grâce au partage de données d'expérience ». Source : site web de l'Organisation Mondiale de la Santé

L'OMS a également créé un guide sur l'utilisation d'indicateurs de base afin de mesurer la convivialité des villes à l'égard des aînés :

www.who.int/ageing/publications/mesurer-convivialite-villes/fr/



Organisation mondiale de la Santé

Mise en place d'actions locales à Montréal

Le premier plan d'action municipal pour les aînés 2013-2015 (prolongé en 2016) voit le jour. La Ville de Montréal se donne ainsi le mandat de réaliser plusieurs actions afin d'améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser leur inclusion en s'adaptant aux besoins de cette population diversifiée : plan d'action en accessibilité universelle, ligne 311, programme de sécurité urbaine TANDEM, etc. Parce que de nombreux éléments qui touchent directement les aînés sont de la responsabilité des arrondissements, ceux-ci ont un rôle primordial à jouer dans la mise en œuvre d'actions afin d'atteindre les objectifs que s'est fixé la ville-centre. Ainsi les arrondissements de Rosemont-La-Petite-Patrie, Saint-Léonard et Anjou se sont dotés de plans d'action MADA locaux dans les premières années suivant la publication du programme MADA de la ville-centre.

*Saint-Léonard,
Municipalité amie des aînés*



De 2012 à 2016, le premier Plan d'action municipal pour les aînés a généré la réalisation de 76 actions structurantes qui se sont déclinées en 209 activités.

Source : Ville de Montréal

Au sein des arrondissements MADA des mesures locales et concrètes ont vu le jour.

Exemples :

> La bibliothèque de Saint-Léonard a diversifié et adapté ses cliniques numériques afin de répondre aux besoins particuliers des aînés ;

> Formation donnée par Altergo à un groupe d'employés de l'arrondissement de Rosemont-La-Petite-Patrie sur les besoins des personnes âgées en matière d'accessibilité universelle ;

> Augmenter la présence policière dans les parcs et les autres lieux publics de l'arrondissement d'Anjou ainsi que sur les artères à risque fréquentées par les personnes aînées.

PLAN D'ACTION PERSONNES AÎNÉES

Votre opinion
est importante!

Consultations publiques en vue du renouvellement du Plan MADA de la Ville de Montréal

La Ville de Montréal consulte présentement la population sur son Plan d'action municipal pour les personnes aînées 2018-2020. Il est possible de répondre à un court questionnaire sur les priorités mises de l'avant par la ville jusqu'au 1er mars 2018

> sur le site : www.realisonsmtl.ca/aines
ou
> au (438) 320-1298.

Il est également possible de s'inscrire pour participer à quatre rencontres d'échanges participatives ouvertes à toute la population :

Mercredi, 21 février 2018

10 h à 13 h 30

Centre communautaire intergénérationnel (CCI),
999, avenue McEachran (OUTREMONT)

Vendredi, 23 février 2018

10 h à 13 h 30

Centre des Loisirs de Saint-Laurent
1375, rue Grenet (SAINT-LAURENT)

Mardi, 27 février 2018

10 h à 13 h 30

Centre Jean-Claude-Malépart
2633, rue Ontario Est (VILLE-MARIE)

Mercredi, 28 février 2018

10 h à 13 h 30

Bibliothèque de Saint-Léonard
8420, boulevard Lacordaire (SAINT-LÉONARD)



Les enjeux aînés et les priorités soulevés par la TCAÎM

Sécurité urbaine

Bonification des ressources allouées aux organismes en sécurité urbaine, sécurisation et adaptation des espaces publics (éclairage, mobilier, parcours piétonniers), etc.

Sécurité alimentaire

Consolidation de l'offre de services de dépannage alimentaire (et de sa livraison) et de popotes roulantes, identification de la Ville de Montréal à titre de leader pour éradiquer les déserts alimentaires de son territoire.

Participation et inclusion sociale

Adaptation des canaux de communication et des modes de consultations afin que les aînés et leurs regroupements puissent participer aux consultations publiques sur les différents enjeux qui les concernent, rapprocher les consultations des milieux de vie des aînés (résidences, lieux d'activités).

Habitation

Développer une offre de logements abordables, accessibles, adaptés, salubres et sécuritaires, soutenir les aînés locataires dans leurs démarches auprès de leur propriétaire et lors du dépôt de plainte.

Transport

Améliorer l'entretien général et le déneigement des trottoirs et voies de circulation, sécuriser les artères par

l'implantation d'îlots-refuges suffisamment larges, multiplier les passages piétonniers entre les intersections, en particulier aux abords des parcs, instaurer des mesures d'apaisement de la circulation afin de sécuriser les déplacements des aînés, augmenter la fréquence et la desserte du réseau d'autobus à l'extérieur des heures de pointes et entre les quartiers, instaurer une tarification favorisant le déplacement des aînés en situation de précarité.

Partenariat avec le milieu communautaire

Uniformiser les principaux paramètres du traitement du dossier aîné dans chacun des arrondissements, adoption dans chaque arrondissement d'un Plan d'action en faveur des aînés et que la Ville et les arrondissements travaillent avec les tables locales de concertation aînés tout en respectant leurs capacités.

La conception d'un plan spécifique pour répondre aux besoins d'une population aussi diversifiée que la population aînée est selon nous très importante, tant au niveau de la Ville de Montréal que des arrondissements et des villes liées. Le premier Plan de la Ville de Montréal et le bilan qui en a été fait est un premier pas dans la bonne direction. Maintenant, il faut prendre acte de ce bilan et des résultats à venir de la consultation publique et consentir tous les efforts afin d'adapter la ville aux réalités actuelles des aîné.e.s montréalais.es.

LE CENTRE MASSON SE REFAIT UNE BEAUTÉ ...

et devient accessible

Les passants qui fréquentent la promenade Masson auront probablement remarqué au cours de la dernière année qu'il semble se tramer quelque chose au centre communautaire situé au coin de la 3e avenue. En effet, des ouvriers étaient à l'œuvre au cours de l'été dernier pour remplacer les

fenêtres de l'édifice bâti en 1939. C'est pourtant de l'autre côté de ces fenêtres que des travaux encore plus imposants se préparent. En effet, le Centre Masson aura droit ce printemps à une cure de rajeunissement qui, loin de n'être qu'esthétique, veillera à rendre le bâtiment plus accessible.



Le saviez-vous ?

Une obligation légale

Au Québec, la Loi stipule que toutes les municipalités de 15 000 habitants et plus doivent produire, adopter et rendre public un plan d'action pour réduire les obstacles à l'intégration des personnes handicapées.

À Montréal, une dynamique particulière

En plus d'un élu responsable à la ville-centre, dans chacun des 19 arrondissements, un élu est aussi désigné comme responsable du dossier de l'accessibilité universelle. Et vous, connaissez-vous l'élu responsable de l'accessibilité universelle dans votre arrondissement ?

C'est donc tout un chantier qui se prépare au Centre Masson qui, une fois les travaux terminés, pourra accueillir des citoyens avec différents handicaps, dont des personnes à mobilité réduite. Ce ne sera pas un luxe pour ce bâtiment qui accueille pour le moment deux organismes qui offrent des services à une clientèle aînée : Loisirs 3e Âge et Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont (dont la clientèle visée est de 0-100 ans). On comprend alors qu'il est actuellement très difficile pour une clientèle aînée qui peut être en perte d'autonomie de pouvoir profiter optimalement des activités qui se déroulent dans un bâtiment de deux étages presque centenaire.

« **Un jour ou l'autre dans leur vie, tous les Montréalais sont susceptibles de bénéficier de l'accessibilité universelle. Qu'ils aient un handicap causé par l'âge, la maladie ou un accident, les citoyens qui vivent avec des limitations sont heureux de se voir offrir des services, des installations et des activités adaptés à leurs besoins. Pour la Ville de Montréal, l'accessibilité universelle est donc une priorité qui concerne directement la qualité de vie de tous les citoyens. En ce sens, nous sommes très fiers de faire en sorte que le Centre Masson soit un centre communautaire beaucoup plus accessible, notamment aux personnes aînées.** »

Rosannie Filato, Membre du comité exécutif de la Ville de Montréal et Responsable du Développement social et communautaire, Itinérance, Jeunesse, Sports et loisirs.

Ces travaux seront réalisés grâce aux fonds du Programme dédié à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux de la Ville de Montréal. Certains travaux permettront d'améliorer l'accessibilité de l'accès au bâtiment, tandis que d'autres faciliteront l'accessibilité des différents espaces à l'intérieur du centre communautaire.

Ainsi, à l'extérieur, un système d'interphone muni d'une caméra ainsi qu'un ouvre-porte automatique seront installés à l'entrée arrière du bâtiment. L'aménagement sera complété par une modification des garde-corps de la rampe d'accès de cette entrée.



À l'intérieur, l'ascenseur sera mis aux normes afin de permettre à tous de profiter des toutes les activités offertes sur les différents étages. Justement, à l'étage sera aménagée une cuisine ainsi qu'une nouvelle salle de toilette; toutes deux seront accessibles. Aussi, afin de faciliter la circulation de toutes et tous différents travaux seront réalisés. Parmi ceux-ci, mentionnons que le revêtement de plancher de l'escalier sera remplacé et des bandes contrastantes au nez des marches seront ajoutés. La signalisation intérieure sera aussi revue.

Ces travaux permettront, espérons-le, de bien sûr permettre à un maximum de citoyens de participer à l'offre actuelle de services, mais surtout d'agir un peu comme l'étincelle qui favorisera le déploiement de nouveaux services. Ce pourra être le cas avec, par exemple, l'aménagement d'une cuisine adaptée. C'est d'ailleurs ce que soutient Mme Karine Brunet-Laniel, directrice générale de Loisirs récréatifs et communautaires de Rosemont :

« **Actuellement, l'équipement et l'espace aménagé dans la cuisine du Centre Masson ne nous permet pas de proposer des activités tels des ateliers culinaires ou des activités de cuisines collectives. Avec les travaux prévus, l'offre de ce genre de service pourrait toutefois être envisageable.** »

Cela nous appert très intéressant puisque la sécurité alimentaire (tout comme l'éducation alimentaire) est un enjeu crucial pour les aînés montréalais.

En terminant, permettons-nous de préciser que si dans cet article il est beaucoup question de la *Politique municipale d'accessibilité universelle*, il ne faut pas pour autant oublier le rôle qu'à pu jouer le *Plan MADA* de l'arrondissement de Rosemont-La Petite-Patrie dans ce dossier. En effet, cet arrondissement s'est engagé dans cette démarche dès 2014 et la réfection du Centre Masson à des fins d'accessibilité universelle figure aux activités prévues pour l'année en cours dans le but d'aménager l'espace public pour en faciliter l'accès aux aînés.

Les travaux au Centre Masson débuteront au mois de mars et devraient être complétés au mois de juillet 2018. Une fois les rénovations effectuées et la reprise des activités, nous ne manquerons pas d'aller y faire un tour pour vous faire un topo sur les améliorations réalisées, sur la perception des usagers ainsi que sur le développement d'activités qu'aura engendré cette mise aux normes en accessibilité universelle.

Un plan en 4 axes

Axe 1

Accessibilité architecturale et urbanistique

Axe 2

Accessibilité des programmes, des services et de l'emploi

Action 2 - Rendre les immeubles existants universellement accessibles; s'assurer de la prise en compte des normes de l'accessibilité lors de la construction de bâtiments neufs.

Axe 3

Accessibilité des communications

Axe 4

Sensibilisation et formation

Actions planifiées pour 2017-2019

1 Aménager l'espace public pour en faciliter l'accès aux aînés et contribuer à la sécurité des aînés



Immeubles municipaux accessibles universellement

- Construction d'un plancher de danse au parc Lafond
- Rénovation du chalet du parc de l'Ukraine et nouvel aménagement extérieur
- Rénovation du chalet du parc du Père-Marquette
- Réfection pour l'accessibilité universelle au Centre Masson (débarcadère, signalisation, divers travaux)
- Amélioration de l'accessibilité de la bibliothèque de Rosemont
- Planification pour la construction d'un nouveau centre aquatique Rosemont (ouverture prévue en 2020)





Ce bulletin a été réalisé grâce à
la participation financière de la
Ville de Montréal



Table de concertation des aînés de l'île de Montréal

Rédaction :

Marie-Claude Lareau
projetatmm@tcaim.org

-

Raphaël Massé
coord@tcaim.org

-

Manon Pawlas
concertation@tcaim.org

Révision :

Marie-Claude Lareau
Raphaël Massé

Conception :

Sarah Leclerc

REMERCIEMENTS